



Groupe d'études « Vigne, Vin et Oenologie »

**Monsieur Jean CASTEX**  
**Premier Ministre**  
Hôtel de Matignon  
78, rue de Varenne  
75007 Paris

**Monsieur Julien DENORMANDIE**  
**Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
Hôtel de Villeroy  
78, rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 17 janvier 2021

Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Ministre,

Au nom du groupe d'études « Vigne, Vin et Oenologie » à l'Assemblée nationale, je me permets de réitérer notre alerte concernant la stratégie décennale de lutte contre le cancer (SDLC).

Vous le comprendrez, nous sommes bien entendu sensibles à la priorité que représente la santé des Françaises et des Français encore plus dans cette période de crise sanitaire. Et il ne s'agit pas de s'inscrire en faux dans cette démarche de lutte contre le cancer.

Pour autant, les propositions validées le 27 novembre 2020 par le Conseil d'administration de l'Institut National Contre le Cancer (INCA) comportent des mesures risquées pour la filière viticole. L'ensemble des propositions ayant été validé par la consultation publique, le projet de stratégie décennale a été adressé au Gouvernement et un arbitrage doit être rendu dans les prochaines semaines (avant le 4 février).

Vous trouverez, en annexe, une synthèse des risques établis par les filières viticoles, dont les organisations « Vin & société » et la Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux de vie de vin à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC). Il s'agit d'une synthèse que notre groupe approuve car nous sommes soucieux de l'avenir de nos vigneronnes et vigneron au sein de nos territoires. Nous vous donnons ci-après trois exemples des mesures préconisées :

1. Définir une trajectoire fiscale permettant de réduire l'accessibilité économique de l'alcool et de donner plus de cohérence au cadre fiscal actuel

**Un des risques pour la filière :**

- La mise en place d'une fiscalité punitive sur le vin serait dramatique pour la filière, déjà fortement impactée par la crise économique, sans apporter de garanties en termes de santé publique.

De plus, le président de la République s'est engagé à ne pas taxer le vin de façon supplémentaire pendant son mandat. Cette mesure viendrait donc en contradiction avec son engagement.

2. Favoriser une information claire sur les boissons

**Un des risques pour la filière :**

- La mise en place de l'ensemble de ces informations sur les étiquettes entraînera de nouvelles contraintes logistiques pour l'ensemble des viticulteurs et donc des coûts supplémentaires, sachant que des travaux sont déjà menés au niveau européen pour que l'ensemble de ces informations soient disponibles via un QR code.

### 3. Mettre en place une nouvelle régulation du marché de l'offre

#### Un des risques pour la filière :

- Revenir sur les modalités de publicité viendrait bouleverser l'équilibre obtenu sur la loi Evin en 2015 et représenterait un recul important pour la filière.

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, au moment où les filières viticoles connaissent une grave crise liée à la COVID-19 et à la taxation Trump qui n'est pas réglée à ce jour, devons-nous mettre en œuvre ces mesures qui ont certes un but de santé publique mais dont nous ne sommes pas convaincus de leur réelle efficacité et qui seraient dramatiques pour la filière viticole. D'autant plus que les filières elles-mêmes réclament depuis le début de notre mandat conformément à l'engagement du Président de la République, d'être partenaires de la prévention et que cela leur est toujours refusé ! Car la solution est bien dans la prévention et pas dans la sanction punitive systématique !

Quoiqu'il en soit cet arbitrage des propositions doit être pris avant le 4 février 2021 et, nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous ce qui nous permettrait aussi de savoir quelle est votre orientation d'ici la fin du mandat pour la filière viticole. Chaque jour apporte son lot de surprises, nous sommes par exemple dans le mois « Dry January » qui n'est certes pas porté par *Santé publique France*, mais sur son site internet, il y a un lien internet de « Alcool info service » qui pour sa part fait la promotion de « Dry January ».

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, nous vous demandons d'entendre les femmes et les hommes qui travaillent dans les vignes, dans nos territoires, et d'exclure de la version finale de la stratégie décennale de lutte contre le cancer les mesures identifiées comme risques qui sont pré-citées et que vous retrouverez en annexe.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre sincère considération.

**Marie-Christine Verdier-Jouclas députée du Tarn et co-présidente du groupe d'études « vigne, vin et œnologie »**

**Didier Paris, député de Côte-d'Or et vice-président**

**Mireille Robert, députée de l'Aude et vice-présidente**

**Eric Girardin, député de la Marne et vice-président**

**Sophie Mette, députée de Gironde et vice-présidente**

**Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire et secrétaire**

**Francois Cormier-Bouligeon, député du Cher et secrétaire**

**Olivier Damaisin, député de Lot-et-Garonne et secrétaire**

**Danielle Brulebois, députée du Jura**

**Jean-René Cazeneuve, député du Gers**

**Anthony Cellier, député du Gard**

**Michel Delpon, député de la Dordogne**

**Christelle Dubos, députée de Gironde**

**Françoise Dumas, députée du Gard**

**Stella Dupont, députée de Maine-et-Loire**

**Jean-François Eliaou, député de l'Hérault**

**Laurence Gayte, députée des Pyrénées-Orientales**

**Raphaël Gérard, député du Poitou-Charentes**

**Valérie Gomez-Bassac, députée du Var**

**Véronique Hammerer, députée de Gironde**

**Danièle Hérin, députée de l'Aude**

**Sereine Mauborgne, députée du Var**

**Sandra Marsaud, députée de Charente**

**Stéphane Mazars, député de l'Aveyron**

**Patricia Mirallès, députée de l'Hérault**

**Alain Perea, député de l'Aude**

**Remy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire**

**Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie**

**Laetitia Saint-Paul, députée de Maine-et-Loire**

**Jean Terlier, député du Tarn**

**Huguette Tiegna, députée du Lot**

**Irène Tolleret, députée européenne et présidente de l'intergroupe « Vin, spiritueux et produits de qualité**